

## AUTORISATION DE MANIFESTATION NAUTIQUE 2021

MANIFESTATION :

FLOTTILLE LES PIRATES DU PLASTIQUE JUIN 2021

Fiche n° : 2057

PORT(S) CONCERNE(S) :

Vieux-Port - Quai d'honneur

Dans le cadre de la campagne écocitoyenne zéro-déchet, le parc des calanques organise l'évènement "Les Pirates du Plastique". Il s'agit d'une flottille qui partira le 27 Juin (ou le 4 Juillet en cas de mauvais temps) du Vieux Port à destination des plages du Prado. Les pirates du plastique c'est aussi une parade en mer puis un ramassage des déchets et enfin une sensibilisation des plagistes.

**ESPACES DEMANDES**

A terre

A flot

4 postes à flots au quai d'honneur du Vieux-Port le 26 Juin 2021

ORGANISATEUR :

Parc national des Calanques

141 avenue du Prado  
13008 Marseille

Contact :

Grossmith Juliette

N° dossier OE :

F202100278

Fonction :

Responsable légal

Date saisine :

10/05/2021

Téléphone :

0780574315

Email :

juliette.grossmith@calanques-parcnational.fr

DECISION 2020 : Sans objet

### AVIS TECHNIQUE

Technique : capacité  
d'accueil et d'occupation

Favorable

observation :

Sous réserve de paiement des taxes portuaires

sous réserve des validations hygiène et sécurité à la charge de l'organisateur (commission de sécurité, attestations bureaux de contrôle, pompiers, etc.) ainsi que des mesures sanitaires (COVID-19)

Préconisation tarifaire

Plein tarif

### ESTIMATION DES REDEVANCES PORTUAIRES (Délibération du 17/12/20)

MONTANT PLEIN TARIF

217,90 €

#### ABATTEMENT - POSTES A FLOT

80% évènements qui participent au rayonnement du territoire

85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole

#### ABATTEMENTS - TERRE-PLEINS

50% évènements qui participent au rayonnement du territoire

85% évènements à caractère non commercial

-185,22 €

95% évènements organisés par une association à but non lucratif soutenue par la Métropole

#### ABATTEMENTS - PLAN D'EAU

25% évènements qui participent au rayonnement du territoire

50% manifestations liées à la compétence nautisme de la Métropole

85% manifestations nautiques non commerciales organisées par des associations à but non lucratif soutenues par la Métropole

*Choix de la Tarification à cocher*

#### AVIS FAVORABLE

OUI

NON

#### PLEIN TARIF

217,90 €

#### TARIF APRES ABBATEMENT 85%

32,69 €



AUTORISATION DE LA PRÉSIDENTE MARTINE VASSAL (TARIFICATION ET TENUE DE LA MANIFESTATION)

signature :

observation :

**NB :** Dans un souci d'efficacité, et pour limiter les échanges,

- 1) Circuit de validation normalisé : pour les manifestations qui ont lieu dans un délai supérieur à 6 semaines quand une simple décision est suffisante et un délai de 3 mois lorsqu'une délibération spécifique est nécessaire.
- 2) En cas d'urgence (délai inférieur à ceux mentionnés ci-dessus) la fiche de manifestation est donnée pour information à la DGS et à la Dcom et transmise directement aux cabinets.
- 3) si la direction des ports propose l'application du **plein tarif** et que cette proposition ne fait l'objet d'aucune modification dans un délai d'un mois, **la proposition de plein tarif sera considérée comme acceptée** et une facture correspondant au montant proposé sera adressée à l'organisateur.
- 4) si la proposition de **remise** de la direction des ports ne fait l'objet d'aucun retour dans un délai d'un mois, **la proposition de remise sera considérée comme rejetée** et une facture correspondant à la tarification sans remise sera adressée à l'organisateur.